

SERIE MASTER ET GRP

POMPES A MOTEURS IMMERGES AVEC SYSTEME DILACERATEUR

APPLICATIONS

La pompe dilacératrice à moteur immergé est particulièrement destinée au refoulement d'eau usée et fécale provenant d'habitations individuelles, d'immeubles, de restaurants ou d'emplacements de campings ou de terrains de sport qui sont éloignés des réseaux de collecteurs d'égouts communaux.

Le système de déchiquetage, des déchets présents dans le liquide, permet de prévoir des conduites de transport en PE de petit diamètre, réduisant par conséquent considérablement les frais d'infrastructure.

La pompe dilacératrice ne convient pas au refoulement d'eau chargée de sable.



MASTER

GRP

CONSTRUCTION

Le corps de la pompe et du moteur, ainsi que la roue, sont en fonte grise 25. Les éléments dilacérateurs sont en acier inoxydable traité. L'arbre et la visserie sont en acier inoxydable.

La pompe possède une double étanchéité d'arbre. La première est assurée par une garniture mécanique en carbure de silicium/carbure de silicium et la seconde également par une garniture mécanique en carbone/céramique.

Le moteur d'entraînement électrique IP 68, classe F, est immergé dans l'eau n'excédant pas 40°C. La tension d'alimentation est selon sa puissance nominale, triphasée 230/400 V (démarrage direct ou progressif) ou 400/690 V (démarrage étoile-triangle, direct ou progressif). Sur demande, ce moteur est également livrable pour une tension d'alimentation électrique monophasée 230 V, jusqu'à une puissance de 1,5 kW. La vitesse de rotation est de 2900 t/min. à la fréquence de 50 Hz.

La chambre située entre les garnitures mécaniques d'étanchéité est remplie d'huile.

Le stator du moteur est équipé d'une sonde de température tandis qu'une sonde de détection d'humidité est prévue dans la chambre d'huile située entre les garnitures mécaniques d'étanchéité d'arbre. D'autres exécutions sont réalisables.

INSTALLATION

Cette pompe à moteur immergé peut être équipée d'un support en acier zingué, permettant la pose de la machine au fond de la fosse, sans fixation (mobile).

Un pied d'accouplement automatique, avec dispositif de guidage fixé à demeure dans la fosse, permet la mise en place de la machine ou de la retirer sans démontage de quelque élément que ce soit et sans intervention de personnel dans la fosse. Ce pied d'accouplement est disponible sans coude de refoulement pour les grandeurs Master et avec coude de refoulement pour les GRP. La longueur des rail(s) de guidage(s) (tubes gaz), livrés par l'installateur, sont en fonction de la profondeur des fosses.

12.2020/yp